



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
Hervé GARNIER, SECRÉTAIRE NATIONAL DE LA CFDT

N°57
10 novembre 2017

PÉNIBILITÉ

La CFDT salue le début d'une mission sur le risque chimique

La ministre du Travail et la ministre des Solidarités et de la Santé ont confié une **mission sur l'exposition aux agents chimiques dangereux** au professeur Paul Frimat, spécialiste de la santé au travail.

Cette mission a un triple objectif :

- **Renforcer les mesures de prévention** ;
- **S'assurer des modalités du suivi** de l'exposition des salariés aux agents chimiques dangereux ;
- **Etudier des modalités adaptées des règles d'indemnisation** pour les salariés concernés.

La CFDT, qui a fortement porté la reconnaissance du risque chimique, salue cette initiative. Elle prendra toute sa part dans les travaux menés et sera exigeante pour que cette mission puisse aborder sur le fond les **questions de prévention, de traçabilité et de réparation pour les salariés** concernés par l'utilisation de produits dangereux, ou susceptibles de l'être (perturbateurs endocriniens, nanotechnologies, pesticides, ou autres produits chimiques), notamment pour la **prise en compte des effets différés générés par ces expositions**.

La CFDT rappelle que la **traçabilité des expositions individuelles et collectives**, mise à mal par des mesures récentes, **est essentielle** pour agir sur la prévention, garantir une réparation la plus juste possible et imputer le risque aux entreprises responsables de ces expositions.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cdfd.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante